Le MRP vous parle !

Nouvelle Série N° 62
Juillet - Août - Septembre 1994
ISSN 0753-8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITE PARIS 7e - Tél. 47 05 84 51 PRIX : 5 F

Une occasion manquée ?

Il y a deux façons de lire les résultats des élections européennes du 12 juin.

La première, optimiste, consiste à se réjouir de ce que la liste d'Union de la majorité conduite par Dominique Baudis soit arrivée largement en tête, avec plus de 25% des voix, tandis que la liste socialiste de Michel Rocard subissait une défaite cuisante. On peut aussi se féliciter de ce que le taux d'abstention ait régressé depuis les élections européennes de 1989 (de 51% à 46%) On peut enfin constater avec satisfaction que le RPR a souscrit à un programme européen plus proche de nos conceptions que des siennes et que les listes se recommandant de l'Union Européenne ont obtenu 55% des voix, soit 4 points de plus que lors du référendum sur Maastricht.

Mais il serait vain de le nier : le succès de Dominique Baudis a été très en deçà de ce qu'on pouvait attendre (un score supérieur à 30%). Il est inquiétant que les listes populistes de Villiers et Le Pen à droite (ce dernier en léger recul), et Tapie à gauche, aient rallié beaucoup de suffrages. Les grands partis de gouvernement - UDF, RPR et PS - dépassent à peine ensemble 20% de l'électorat. Au delà de l'Europe, c'est la démocratie représentative qui a été ébranlée.

Certes, les élections européennes, sans enjeu politique évident - si ce n'est, chez nous, en tant que galop d'essai des présidentielles - sont propices à tous les défoulements. Il reste que Dominique Baudis a souffert du faible soutien que lui ont apporté, dans beaucoup de régions, le RPR et une partie de l'UDF, et surtout de la bénédiction donnée par Charles Pasqua à le liste nationaliste, clairement anti-européenne, de Villiers, en présence d'un Premier Ministre silencieux. Ce qui, dans les derniers jours de la campagne, a sans doute fait perdre 4 ou 5 points à la liste de la majorité.Dans ces conditions, Dominique Baudis, obligé de se battre sur deux fronts, a eu du mérite à réunir, grâce à son talent, autant de voix. Nulle autre tête de liste n'aurait pu faire mieux.

Cela conduit certains d'entre nous à s'interroger sur le choix qui a été fait d'une liste unique UDF/RPR, fortement souhaitée par leur électorat. Ce choix a amené Dominique Baudis à «gommer» quelque peu son message européen pour en faire un message œcuménique, moins clair et moins mobilisateur. Les grands enjeux de la politique européenne, qui arrive aujourd'hui à un tournant de son histoire, n'ont pu être suffisamment mis en lumière.

Soyons en bien conscients : le vote du 12 juin affaiblit le poids de la France en Europe au moment même où les électeurs allemands ont renforcé celui de l'Allemagne en votant à 40% pour le chancelier Kohl, partisan résolu de l'Union Européenne. De ce fait, le couple franco-allemand, moteur de l'Europe, va se trouver déséquilibré et paralysé par les incertitudes françaises. On ne sait plus très bien ce que sera la politique européenne de notre pays, enjeu majeur des stratégies présidentielles.

Cela est grave, car les problèmes n'attendent pas. Sur un continent, dans un monde en pleine mutation, instable et dangereux, jamais l'Union politique de l'Europe n'a été aussi nécessaire.

Les élections du 12 juin laissent à beaucoup de Français le goût amer d'une occasion manquée.

Jacques Mallet

SOMMAIRE

Une occasion manquée....1
Assemblée Générale de l'Amicale....2
Rapport du Trésorier....2
Comité Directeur de l'Amicale....3
Création d'un Comité d'Honneur....3
Rapport d'activité....4 - 5 - 6
Très recommandés à nos lecteurs....6
On ne soigne pas un génocide....6
Paul-André Lequimme....7
La vocation de notre Amicale....7
A vendre....7
Ernest Caudron....8
Amis décédés....8
Une rue Georges Bidault....8
Congrès Int. de St Pétersbourg....9
Propos sur la Justice....10 - 11
Le centenaire du «Sillon»....11
Rappel....11
Amis décédés entre l'Assemblée 93-94....12
Rectification au bulletin n° 58....12
Le M.R.P. et la construction Européenne....12
Bulletin....12

ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DU M.R.P.

L'Assemblée Générale de l'Amicale du M.R.P. s'est tenue le 20 juin 1994 dans une Salle du Palais du Luxembourg.

Elle a d'abord entendu le rapport d'activité du Secrétaire Général dont le texte est reproduit intégralement dans ce bulletin et a été acclamé par l'Assemblée.

Un débat s'est engagé à propos de certaines appréciations du rapporteur relatives aux résultats des élections européennes. Plusieurs amis ont également souligné la nécessité de défendre la mémoire du M.R.P. et de ses dirigeants : Georges Bidault, Robert Schuman etc. Sur proposition de Jean-Pierre Prévost, il est envisagé de créer un groupe de travail dont l'objet serait d'assurer cette défense.

Le Président Jacques Mallet rappelle aux participants que le Congrès constitutif du M.R.P. a eu lieu les 25 et 26 novembre 1944 et propose de célébrer le cinquantenaire de cette création par diverses manifestations.

Il est déjà prévu de consacrer à l'évocation de ce cinquantenaire un numéro spécial du bulletin «Le M.R.P. vous parle » ainsi qu'un numéro spécial de «France Forum».

Il est envisagé également d'organiser un colloque avec la collaboration d'historiens et de journalistes et d'engager une action par voie de presse ou de télévision.

Pour mettre au point cette action il est fait appel au concours de Fernand Chaussebourg et de plusieurs amis journalistes, tels que Jean Teitgen, Jacques Parini, Jean-Pierre Prévost, Henri Poumerol. Devront aussi participer à cette célébration toutes celles et tous ceux qui ont été les acteurs des événements ayant précédé ou accompagné la création du M.R.P.

Enfin il est, d'autre part, prévu d'organiser un repas amical ayant lieu, autant que possible, à la date anniversaire de la création, c'est-à-dire le 25 ou le 26 novembre.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

L'Assemblée est saisie d'un projet de modification des statuts de l'Amicale tendant à instituer un Comité d'Honneur à l'intention des personnalités qui ont joué un rôle important dans la vie du Mouvement. Toutes précisions sur ce nouvel article des statuts sont données par ailleurs dans le présent bulletin.

Le texte proposé est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée entend ensuite un exposé sur les conditions dans lesquelles il convient de procéder au renouvellement d'un tiers des membres du Comité directeur, conformément à l'article 11 des statuts. Ces conditions sont analysées par ailleurs dans le présent bulletin. La nouvelle composition du Comité Directeur comprenant 43 membres est adoptée à l'unanimité. Le Trésorier de l'Amicale, Jacques Gissinger, présente son rapport financier dont les principales dispositions sont exposées dans le présent bulletin notamment les mesures prévues en matière de cotisations et d'abonnements pour être appliquées à compter du 1er janvier 1995. Ce rapport est adopté à l'unanimité.

A L'issue de l'Assemblée Générale, le Comité Directeur s'est réuni pour constituer le nouveau Bureau. Tous les membres de celui-ci ont été reconduits dans leurs fonctions respectives, à l'exception du trésorier, Jacques Gissinger, qui a été chargé d'assister le Secrétaire Général, Jean Coville, dans ses diverses activités et qui, en compensation, a été déchargé de sa tâche de trésorier, dont Cyriaque Decamme a bien voulu accepter la responsabilité.

Les participants se sont alors rendu à l'Eglise Saint Sulpice pour assister à la Messe traditionnelle aux intentions de nos amis décédés dans l'année et qui était célébrée, en l'absence de M. le Curé de Saint-Sulpice, par le Chanoine Caillon, du diocèse de Sées, membre de notre Amicale.

A la réception organisée dans les Salons de la Présidence du Sénat, les membres de l'Assemblée Générale ont été accueillis par notre ami André Fosset, représentant le Président René Monory, retenu dans son département par des engagement antérieurs. Notre Président Jacques Mallet a également adressé aux amis présents quelques paroles d'accueil, évoquant ce que sont nos craintes et nos espoirs en matière de construction européenne.

G. TOUQUET

RAPPORT DU TRESORIER

Le rapport financier présenté par le Trésorier comporte les points suivants :
Compte d'exploitation de l'exercice 1993 - bilan au 31.12.1993 - projet de budget pour 1994.
Le compte d'exploitation et le bilan enregistrent un excédent de recettes de 188.099,95.
Le Trésorier signale toutefois que ce résultat tient essentiellement à la conversion du portefeuille de titres de capitalisation en titres de trésorerie, opération décidée par la Comité directeur au lendemain de l'Assemblée générale de 1993. La section de fonctionnement ordinaire elle-même, accuse un excédent de charges de - 58.823,05 : c'est pourquoi, malgré l'impossibilité de les intégrer dans le budget 1994 (l'exercice étant déjà à mi- parcours) le Trésorier propose à l'Assemblée générale qui les approuve les modifications suivantes qui prendront effet en 1995 :

Montant de la cotisation annuelle :
120,00 au lieu de 100,00

Montant de l'abonnement :
(Le MRP vous parle)
- pour les adhérents :
30,00 au lieu de 20,00

- pour les autres abonnés :
40,00 au lieu de 20,00

Les adhérents seront donc invités à régler en 1995, une somme globale de 150,00, qui leur assurera le service du journal.
Une relance personnelle sera faite auprès des adhérents qui ne seraient pas à jour de leur cotisation.

Le Trésorier
Jacques GISSINGER.

COMITE DIRECTEUR DE L'AMICALE DU M.R.P.

Le Comité Directeur qui était en fonctions jusqu'à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 Juin 1994 comprenait quarante membres parmi lesquels trente avaient été désignés par l'Assemblée Générale du 14 mai 1992 et dix autres avaient fait l'objet d'une cooptation par le Comité Directeur réuni le 5/04/93 laquelle cooptation avait été ratifiée par l'Assemblée Générale du 4 mai 1993.

Au cours de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 20 juin il a été procédé, en application de l'article 11 des Statuts, à un premier renouvellement par tiers de ce Comité en appliquant une procédure qui avait été définie par le Comité Directeur du 2 juin 1992. C'est ainsi que les treize membres faisant l'objet du renouvellement ont été désignés par ordre alphabétique, à partir des noms commençant par la lettre L.

Parmi ces treize membres dont les postes étaient mis en renouvellement, l'un d'entre eux - Maurice PREVOTEAU, ancien sénateur centriste - est décédé il y a quelques mois ; le deuxième - Léon LAPRA de Lyon - a souhaité être remplacé, rencontrant des difficultés pour assister aux réunions. Les onze autres membres ont exprimé le désir de recevoir un nouveau mandat.

Par ailleurs, à la suite de l'appel à candidature lancé dans la convocation à l'Assemblée Générale, cinq adhérents de l'Amicale ont demandé à être élus au Comité Directeur.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale a approuvé, d'une part, l'attribution d'un nouveau mandat de six ans aux onze membres renouvelables ; d'autre part, l'entrée au Comité Directeur des 5 nouveaux candidats.

C'est ainsi que le nouveau Comité Directeur est composé désormais de quarante trois membres dont la liste s'établit comme suit :

BOULAY Suzanne	Paris 5e
BUCHOU Josette	Paris 15e
CATRICE Pierre	Roubaix
CHANTELARD Pierre	St Germain-en-Laye
CHAUSSEBOURG Fernand	Paris 7e
CHAUTARD Bertrand	Montrouge
CHELINI Jean	Eguilles
COLIN Marguerite	Paris 7e
COVILLE Jean	Paris 6e
DALLY Gérard	Paris 14e
DECAMME Cyriaque	Paris 6e
DENIS André	Lesigny
DENIZOT Georges	Caen
DESAUBLIAUX Patrice Henry	Paris 20e
DHERS Pierre	Maisons-Laffitte
DUBOIS Jacques	Boulogne-Billancourt
DUVEAU ALLEGRE Marie-Claude	Soulac sur Mer
GAILLARD Lucien	Paris 2e
GARCETTE Pierre	Haubourdin
GARDE Marie-Th.	Boulogne Billancourt
GISSINGER Jacques	Antony
HENRY Christiane	Eaubonne
HUET Armand	Cannes
JOLY Gabrielle	Paris 7e
KERLEVEO Pierre	Lomme
KEUTEN Pierre	Vanves
LAUSENT Gilbert	St-Germain-en-Laye
LAWRENCE Antoine	Strasbourg
LIGER René	Ivry sur Seine
LOUCHET Pierre	Creil
MALLET Jacques	Paris 14e
MAUROUX-FONLUPT Marie	Paris 13e
MILTGEN René	Paris 19e
NICOLET Pierre	Paris 19e
OMNES Gilbert	St-Cyr-sur-Loire
POIREL Jacques	Boulogne-Billancourt
PRIGENT Robert	Boulogne-Billancourt
RAMPAL Henri	Marseille
SPORTES Henri	Paris 10e
TEITGEN Jean	Boulogne-Billancourt
TOUQUET Germaine	Paris 15e
VOYANT Joseph	Lyon
WOUAQUET Jacques	Fresnes

CRÉATION D'UN COMITÉ D'HONNEUR DE L'AMICALE DU M.R.P.

Le projet de création d'un COMITE D'HONNEUR de l'AMICALE avait été approuvé, dans son principe, par l'Assemblée Générale de 1993. Il a pris corps cette année par suite de l'adoption par l'Assemblée Générale d'un texte proposé par Bertrand CHAUTARD qui, après l'article 17 des Statuts, introduit un article 18 nouveau rédigé comme suit :

Article 18 - COMITÉ D'HONNEUR

«Il est créé un COMITÉ D'HONNEUR dont les membres sont désignés par l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE sur proposition du BUREAU de l'Amicale.

«Sont appelés à en faire partie les adhérents de l'Amicale du M.R.P., non membres du COMITÉ DIRECTEUR, ayant joué un rôle important pour le M.R.P. et son idéal.

«Les membres du COMITE D'HONNEUR sont avisés des réunions du COMITÉ DIRECTEUR et participent à ses travaux.»

Une première liste de membres de ce Comité a été approuvée par l'Assemblée Générale. Elle sera publiée dans «Le M.R.P. vous parle» lorsque chacun des intéressés aura donné son accord pour y figurer.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Très chers amis,

L'an dernier j'ai commencé mon rapport par les phrases suivantes :

«L'explosion du monde communiste et le grave échec subi par les socialistes aux récentes élections législatives françaises ouvrent une nouvelle perspective à la tradition que nous représentons.

Les disciples de Marc Sangnier ont toujours été attentifs au sort des moins favorisés et il n'en manque pas dans notre pays, pourtant classé parmi les plus riches de la Planète.

Dans le petit journal de notre Amicale nous nous efforçons de contribuer à cette orientation.

J'ai écrit plusieurs articles dans ce sens portant les titres suivants : «La misère à Paris», «Quelques pistes», «On peut supprimer les sans domicile fixe donc on le doit», «Il faut réaliser un deuxième plan Haussmann», etc...

Plusieurs de nos amis ont écrit dans le même sens».

Qu'en est-il aujourd'hui?

Hélas le moins que l'on puisse dire est que ce qui va mal semble dominer partout dans le Monde.

En France le gouvernement au pouvoir depuis un an, qui a hérité d'une situation détestable, a fait de grands efforts pour la redresser et a obtenu des résultats qui sont à son honneur.

Mais il est clair que bien des choses restent à faire pour que la situation soit conforme aux perspectives des hommes et des femmes de notre tradition.

En premier lieu il faut lutter avec force contre «l'exclusion», qui atteint une grande partie de nos compatriotes, privés d'emploi.

Certes les aides matérielles, comme le R.M.I. sont utiles, mais elles ne sauraient suffire car elles laissent le bénéficiaire dans la situation de «bon à rien».

Il n'y a rien de pire, chers amis. Mes fonctions d'administrateur du Bureau d'Aide Sociale de Paris me permettent de le constater. L'assistance ne suffit pas. Un travail, même médiocre, est préférable.

Très nombreux sont ceux qui peuvent être créés ou rétablis.

Commençons par ces derniers : les pompistes dans les stations-services, les concierges dans les immeubles, les surveillants partout où ils ont été supprimés.

Mais que d'emplois, dits «de proximité» pourraient être créés.

J'ai fondé il y a 33 ans une association qui s'occupe des personnes qui attendent la fin de leur existence et dont les hôpitaux ne veulent plus s'occuper.

Elle fut d'abord créée dans le 5ème et le 6ème arrondissements de Paris et fut ensuite étendue dans les autres. Elle emploie un nombreux personnel de qualité.

Elle pourrait être étendue dans toute la France.

Ce n'est qu'un exemple, car de très nombreux emplois de proximité et de qualité pourraient être créés et amélioreraient la vie de toute la population.

Il en est de même pour la nature, qui est maltraitée et justifierait de nombreux emplois.

Les écologistes ont raison de dire que, par notre négligence, nous détruisons la planète qui nous fait vivre.

Depuis quelques jours, comme chaque été, on parle de la nécessité de débroussailler les forêts pour éviter ou limiter les incendies et on embauche à cet effet. C'est bien, mais il y aurait bien d'autres choses à faire pour protéger la nature que ces mesures partielles et temporaires.

Mais d'abord commençons, chers amis, comme je l'ai demandé dans l'un des articles cités ci-dessus, par lutter de toutes nos forces auprès de nos amis et responsables politiques pour que soient donnés un lit et de la nourriture à ceux, très nombreux, qui vivent dans la rue dans toute la France.

Dans certaines villes cela a été fait. C'est le cas de Toulouse, où il n'y a plus de «clochards», grâce à l'action de son maire, que chacun connait, mais ce n'est pas encore le cas de Paris.

Ce n'est pourtant pas la place qui manquerait à cet effet, notamment dans les espaces

verts qui entourent la capitale, où on a trouvé de la place pour les bêtes sauvages mais pas encore pour les êtres humains.

Il y aurait aussi d'autres choses à faire dans notre pays pour que la famille et l'école jouent à nouveau tout leur rôle et pour que les valeurs essentielles retrouvent toute leur place.

Si nous jetons un coup d'œil sur le monde nous n'avons pas davantage de motifs de satisfaction et sur ce plan également les hommes et les femmes de notre tradition ont le devoir de faire entendre leur voix.

Je ne prendrai que quelques exemples, là où se manifestent de façon plus odieuse la haine, la violence et même d'horribles massacres.

On avait cru qu'après la fin de l'hitlérisme, puis du communisme, les démons de la haine étaient vaincus et que la paix et la justice allaient dominer les relations entre les hommes et entre les nations. Il en est tout autrement et, pour prendre ces seuls exemples, ce qui se passe dans l'ancienne Yougoslavie et au Rwanda, en sont de hideux témoignages.

Ils témoignent à la fois de la haine qui habite certains hommes et de la lâcheté de ceux qui les laissent faire.

Comme je suis un des rares dans cette salle et peut-être le seul à avoir connu cette période, je vais vous rappeler brièvement ce qui s'est passé dans les Balkans après la première guerre mondiale.

Après la dislocation de l'empire austro--hongrois et de l'empire ottoman, ce sont les Français et les Anglais qui ont assuré la paix dans cette région, où vivaient déjà des peuples aussi différents qu'aujourd'hui par la race et par la religion.

Aucun trouble et encore moins aucun massacre ne s'y sont produits, car la France et l'Angleterre ne l'auraient pas toléré.

Il en a été de même au Moyen-Orient, où la France avait la responsabilité de la Syrie et du Liban et l'Angleterre celle de l'Egypte, de la Palestine et de l'Irak, alors appelé Mésopotamie.

Dans cette région très sensible, aux populations très variées, le Général Gouraud représentait la France et le Colonel Lawrence l'Angleterre.

Quand j'ai franchi le canal de Suez pour la 1ère fois en 1927, une paix parfaite régnait dans toute la région et s'est maintenue jusqu'à la 2ème guerre mondiale.

Cependant le renoncement de la France et de l'Angleterre à assumer leur mission a commencé à se manifester avant la seconde guerre mondiale, ce qui a grandement facilité la funeste entreprise de Hittler.

Je vous en donne un exemple, qui m'a concerné. Rentrant d'Indochine en France en 1932, j'ai fait escale à Djibouti. Les autorités françaises à Djibouti entretenaient les meilleurs rapports avec les autorités de Somalie et notamment leur chef,le Négus, qui considérait la France comme le «grand frère», à qui on peut demander aide et assistance en cas de besoin.

Or en 1932 le Négus était en butte à des luttes entre tribus analogues à celles qui se produisent actuellement au Rwanda.

Etant à l'époque en service au Cabinet du Gouverneur général de l'Indochine, j'ai reçu sur le bateau qui me ramenait en France la visite de représentants du Négus, qui m'ont supplié de la part de leur chef de transmettre sa demande d'aide de la France.

A Paris j'ai accompli cette mission, mais elle a été mal accueillie et l'aide sollicitée n'a pas été accordée.

Cette lâcheté a été suivie d'autres, dont chacun connait les noms : Sudètes, Dantzig, Munich. Et la fin fut désastreuse.

Craignons aujourd'hui que le refus de nos pays et de nos organisations internationales de lutter avec toute la vigueur nécessaire contre les entreprises les plus haineuses et de venir en aide à leurs victimes ait de désastreux résultats.

La non-ingérence est synonyme de lâcheté. Rejetons la sans hésiter.

J'ai cru devoir vous exposer ces quelques objectifs dans la période de crise que nous vivons. Mais gardons courage et confiance pour affronter «ce qui va mal».

C'est ce que font nos amis du C.D.S.

Aux élections européennes, si controversées soient-elles, la liste conduite par Dominique Baudis, a devancé très largement la liste socialiste

conduite par Michel Rocard et plus largement encore toutes les autres listes, ce qui a témoigné de la valeur de nos conceptions.

Souhaitons que le C.D.S. puisse renforcer son action pour infléchir la politique française dans le sens de notre tradition politique.

D'autre part il me reste à indiquer que notre Amicale est bien vivante et que des adhérents ou des abonnés nouveaux se manifestent chaque année. Puissent-ils être plus nombreux !

L'an dernier, après l'assemblée générale une autre réunion a rassemblé de nombreux adhérents : le déjeuner amical du 26 Novembre.

Il se tint au Sénat et l'invité, de grande qualité, était notre ami Pierre Pflimlin.

Il nous parla avec une grande chaleur de l'Europe, à la construction de laquelle il a participé dès l'origine.

Le texte de son allocution a été publié dans le numéro 60 du «M.R.P. vous parle».

Cette année un autre repas nous réunira. Vous en serez informés.

Par ailleurs le classement de nos archives a été poursuivi toute l'année par plusieurs jeunes et notamment par M. Benoit Legendre, qui avaient été délégués pour cette tâche par Mlle Gaultier, fondatrice de l'Institut Marc Sangnier.

Ceux de nos amis qui possèdent de telles archives et qui ne désirent pas les garder pour eux mêmes sont cordialement invités à les faire parvenir à l'Amicale.

Très chers amis, je vous laisse la parole et répondrai volontiers à vos questions.

J. COVILLE

Très recommandés à nos lecteurs

Deux ouvrages de Pierre Louchet publiés, l'un aux Editions du Vivarais, l'autre aux Editions Albatros.

L'auteur, Pierre Louchet, conseiller municipal C.D.S. de Creil, originaire du milieu populaire, est très représentatif d'une partie de ceux qui ont fondé le M.R.P.

L'un porte le titre «Au milieu du troupeau». Il a été publié en 1980 (aux Editions du Vivarais). L'autre porte le titre «Le temps des hommes». Il a été publié en 1986 aux Editions Albatros. Il est préfacé par André Diligent.

Nous recommandons vivement ces ouvrages à nos lecteurs.

ON NE SOIGNE PAS UN GÉNOCIDE ON LE COMBAT

Cette très juste formule figure dans le dernier appel des «Médecins sans frontières».

Ils soulignent l'horreur de ce qui se passe au Rwanda et interpellent toutes les Nations pour qu'elles y mettent fin.

Sait-on que le Rwanda est 8 fois moins peuplé que la France ?

Ce qui signifie que 500 000 morts dénombrés au Rwanda équivalent à 4 millions de morts en France.

Même Hitler n'en a pas fait autant, ni en France ni dans aucun autre pays d'Europe.

Ne pas combattre de tels assassinss serait une honte pour toute l'humanité.

PAUL-ANDRÉ LEQUIMME
Le cœur et l'esprit

Maire d'Haubourdin (Nord) de 1965 à 1992, pharmacien à la suite de son père, Paul-André Lequimme est décédé le 14 avril 1994 dans sa 72e année. Membre du M.R.P. puis du C.D.S., cet humaniste ouvert et tolérant se passionnait pour la musique classique - Bach était son compositeur favori - comme pour l'électronique. Il s'était fabriqué un orgue mais aaussi des automates, un train électrique, un labo-photo.

Nous ne l'entendrons plus développer ses idées et ses projets qu'il argumentait jusque dans les gestes de ses mains. Nous l'aimions pour ce qu'il était : un cœur et un esprit vivants.

Il est des maires qui sont plus que des maires. Paul-André Lequimme concevait son mandat comme un service. Comme tant d'élus de l'après-guerre, qui méritent notre respect, il a vécu dans son engagement le désintéressement, la gratuité, la spontanéité, valeurs qui font aujourd'hui défaut au monde politique. «Le sourire devient une rareté» notait-il. Heureux ceux qui, au lendemain de leur démission, s'investissent dans le soutien scolaire ou jouent dans une pièce de théâtre. Le maire d'Haubourdin appréciait la beauté des arts et savait que la culture contribue à la promotion des plus exclus.

Juin 1985, je le revois devant un groupe de militants menant une réflexion sur l'immigration. J'y étais venu avec un jeune Marocain et une étudiante Togolaise. Ecoutant les uns et les autres, Paul-André évoqua l'accueil de l'étranger, la richesse des différences, les droits et les devoirs de tous, le partenariat avec le Tiers Monde. J'entends encore ces amis africains me confier alors que je les reconduisais dans leur chambre du campus : «Comme les dirigeants de notre continent devraient lui ressembler !»

Aux dernières municipales, alors que l'équipe qu'il conduisait se trouvait en ballotage défavorable au vu du total des suffrages des listes opposées, Paul-André m'envoya, entre les deux tours, quelques mots d'encouragement. «Nous avons assez d'espérance pour ne pas nous décourager : nous ne mettrons pas la lumière sous le boisseau et continuerons d'agir et de nous exprimer en vérité et en honnêteté. Après tout, nous ne cherchons pas le succès à tout prix : les aléas politiques font partie de notre «parcours du combattant». Il y a tant de témoignages et d'amour à proposer à notre monde désorienté et sans repères».

Juste un mois avant sa mort, participant à un débat sur la foi au risque de la politique, animé par son vieux complice André Diligent, debout comme un luminaire, il témoigna des joies, des efforts, des déceptions qui l'avaient habité durant près d'un demi-siècle. Il exprima sa gratitude envers ceux qui l'avaient précédé, accompagné, soutenu. Puissions-nous vivre cet ultime message qu'il a voulu nous confier.

On ne donnera un sens à l'action qu'en donnant d'abord un sens à la vie. Chaque personne est unique. Elle est appelée à s'épanouir dans une société pluraliste conciliant l'efficacité économique et la dignité de chacun. la démocratie se construit par le dialogue.

Telles étaient les convictions de Paul-André Lequimme, maire honoraire d'Haubourdin. Il vient de nous quitter ou plutôt il ne nous quittera plus jamais.

Pierre KERLÉVÉO

LA VOCATION DE NOTRE AMICALE

La vocation de notre Amicale est de conserver la mémoire du M.R.P. pour pouvoir répondre aux généraltion futures de notre action après la guerre de 1939-1945, et notamment de la reconstruction de la France.

Pour que le flambeau M.R.P. soit toujours présent dans notre esprit.

A vendre à ARCUEIL (Val de Marne proche Centre Commercial et arrêt de bus.
APPARTEMENT LIBRE
4 pièces (84 m²)
6ème étage avec ascenseur dans immeuble sécurisé. salle de bains, débarras avec séchoir et V.O., cuisine aménagée, garage fermé 1er s/sol, cave à vins 2ème s/sol, vue étendue.

PRIX : 800.000 F

Tél. : R. Gérard
47.35.93.71

ERNEST CAUDRON (1909 - 19934)

Journaliste démocrate-chrétien

Une doctrine ne peut exister sans le rayonnement de relais, d'associations, de partis qui l'expérimentent et la vivent. La presse écrite est aussi un de ces moyens suscitant la réflexion et la défence de convictions fortes. A Nord Eclair, quotidien fondé à la Libération par les regrettés Jean Catrice et Jules Catoires, notre ami Ernest Caudron, qui vient de nousquitter, a bien servi notre idéal. Fidèlement.

Né le 6 avril 1909 à Merville (Nord) il était le second des neuf enfants de petits commerçants en alimentation. Il quitta l'école à l'âge de treize ans pour travailler à la réception de sa commune natale et poursuivit sa formation au moyen de cours par correspondance. Devenu correspondant local de «La Croix du Nord» avant son départ au service militaire, qu'il fit en Algérie, il entra ensuite comme journaliste titulaire dans une rédaction détachée du quotidien catholique lillois. Il en devint plus tard l'éditorialiste, tout en assurant la direction de l'hebdomadaire «Le Dimanche du Nord». Il avait aussi été responsable technique du «Nord Social», organe régional de la C.F.T.C.

La guerre et la captivité ont interrompu sa carrière professionnelle pendant plus de cinq ans. Mobilisé à la compagnie radio de la 52e division d'infanterie et fait prisonnier dans les Vosges en 1940, il fut envoyé au stalag VA,à Ludwisburg (Wurtemberg). Affecté dans une usine de fabrication de chaînes pour les chars d'assaut, il prit part à des actions de sabotage, avec de vieux socialistes allemands, sur le matériel envoyé vers le front de l'Est. Choisi comme «homme de confiance», et prenant à ce titre la défense des siens face à leurs surveillants allemands, il favorisa plusieurs évasions. Après la libération du camp, il eut soin d'assurer le rapatriement de tous ses camarades avant de prendre lui-même le chemin du retour en avril 1945.

Il retrouva ensuite ses fonctions à «La Croix du Nord» , pour laquelle il suivit chaque année les Semaines sociales de France, université itinérante des catholiques sociaux. Il entre en 1951 à «Nord Eclair» où les fonctions de rédacteurs en chef adjoint lui furent confiées jusqu'à sa retraite en 1972.

Il s'était intéressé dès sa jeunesse à la vie politique. Entré au Parti démocrate populaire (P.D.P.), il en présidait la section de Marcq-en-Barœul en 1935 et siégeait à la commission exécutive fédérale. Nommé membre du Comité local de Libération avant même son retour de captivité, il fut élu conseiller municipal en 1947 et réélu en 1953. Appartenant alors au Mouvement républicain populaire (M.R.P.), il était membre de son comité directeur fédéral depuis 1845 et faisait partie du comité de rédaction de l'organe départemental, «L'Éveil du peuple».

Il ne se représenta pas au renouvellement municipal de 1959, en raison de ses obligations professionnelles, mais il remplit un troisième mandat de 1971 à 1977, date à laquelle il s'estima trop âgé pour retourner devant les électeurs. Pendant six ans, il faut adjoint au maire, chargé des relations publiques. Il fit alors paraître un bulletin municipal et fut l'un des artisans de l'installation d'une imprimerie à l'hôtel de ville. Toujours à l'écoute des gens, prêt à leur rendre service et à les aider dans leurs démarches, connu pour son dévouement, son sens du dialogue, sa simplicité et sa ténacité, il s'occupa notamment du dossier de la reconstruction de l'école Notre-Dames des Victoires, dans le quartier du Pont-de-Marcq. Après la disparition du M.R.P., il avait été vice-président départemental du Centre Démocratie et Progrès (C.D.P.), fondé par Joseph Fontanet en 1969.

Ernest Caudron avait aussi donné beaucoup de lui-même au milieu des anciens combattants. Responsable départemental de l'amicale des prisonniers des stalags V au lendemain de la guerre, il devient président des anciens combattants du Pont-Plouich à Marcq-en Barœul où il prépara le regroupement de toutes les associations patriotiques locale au sein d'un comité de coordination. Vice-président du groupe Nord de l'U.N.C. en 1965, président départemental adjoint, il s'occupa particulièrement du périodique «La Voix du Combattant».

Président d'honneur de l'Amicale des écoles publiques et de l'Association des aînés de son quartier du Plouich, il reçu la médaille de la ville de Marcq en 1978 et la médaille d'or de l'U.N.C.? en 1983.

Pierre KERLÉVÉO

Amis décédés (2ème trimestre 1994)

Georges BÉDICAM .....Paris 17e
Mme Roland BOUDET .....L'Aigle
Emile CHAMAILLARD ..... Paris 6e
Nicolas DALLY..... Paris 14e
Roger LÉVÈQUE .....Flers
Georges PRIEURET .....Issy les Moulineaux
Raymond RUDONI .....Conflans Ste Honorine

Une rue Georges Bidault à Saint Etienne

Une rue Georges Bidault a été inaugurée récemment à Saint Etienne, grâce à l'ancien maire : François Dubauchet, qui est de nos amis. Nous le remercions chaleureusement de ce geste.

Si la France s'inspire des idées de Georges Bidault elle retrouvera le rang que mérite son passé et qu'elle peut encore tenir aujourd'hui.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE SAINT PÉTERSBOURG

Intervention de Jacques Mallet, vice président de l'Union Européenne des démocrates chrétiens.

La mort des idéologies ne signifie pas l'abolition de toute doctrine politique. La démocratie chrétienne en est une, qui vient de loin.

Qu'est ce donc que la doctrine chrétienne ? En France nous préférons parler de la démocratie d'inspiration chrétienne. Quelles sont les principales composantes de ce mouvement de pensée et d'action ?

Je limiterai ma réponse à trois observations.

1 - C'est d'abord une certaine idée de l'Homme, plus exactement de la personne humaine et de la société, fondée sur les valeurs chrétiennes. La personne, ce n'est pas l'individu de la société libérale, qui «naît orphelin et meurt célibataire», ni une simple parcelle de la collectivité, un sujet passif de l'Etat, un numéro matricule. C'est un être unique, libre et responsable, «spirituel», qui s'épanouit dans des communautés. Cette conception a été systématisée par le «personnalisme communautaire» d'Emmanuel Mounier, qui n'était pas un démocrate chrétien, mais dont la pensée a inspiré chez nous le philosophe Etienne Borne et Jean Lecanuet, philosophe et leader politique.

Nous faisons nôtre la définition de la démocratie qu'a donnée Marc Sangnier, - qui a réconcilié le catholicisme avec la République - : «c'est l'organisation sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité de chacun».

2 - Un des courants les plus importants de la démocratie chrétienne a été le christianisme social, qui s'est développé au 19ème siècle en réaction contre les injustices nées d'un libéralisme économique sans frein.

Il n'a rien perdu de son actualité, car nous sommes aujourd'hui affrontés au risque d'un retour au «libéralisme sauvage» du 19ème siècle si l'Europe se réduisait à une zone de libre échange au sein d'une économie mondialisée, »globalisée», de plus en plus interdépendante, sans règles ni institutions capables de la maîtriser. Je n'en veux pour exemple que la situation instable qui règne sur les marchés monétaires et financiers où une libre circulation des capitaux, sans régulation ni contrôle, suscite des mouvements spéculatifs souvent irrationnels.

«L'économie sociale de marché», qui est notre doctrine, ne saurait se réduire aux seules lois du marché. Cela revient à dire que la Politique doit avoir la primauté sur l'Economique.

3 - Enfin, la démocratie chrétienne, très respectueuse des patries, est foncièrement opposée au nationalisme des «sociétés closes» oppressives au dedans et dominatrices au dehors. Elle a joué, après la deuxième guerre mondiale, un rôle majeur pour la réconciliation des ennemis d'hier en créant une Communauté européenne, devenue aujourd'hui l'Union européenne, qui rassemblera bientôt 16 nations, puis s'ouvrira à d'autres démocraties d'Europe centrale et orientale, et qui s'est donnée comme ambition de s'ériger en union politique. Elle a rempli en la matière une mission historique.

Ce que les démocrates chrétiens ont fait à l'Ouest, ils doivent maintenant le faire à l'Est en aidant à la construction d'un nouvel ordre de paix et de stabilité sur notre continent. Telle est la nouvelle mission historique de la démocratie chrétienne.

Prenons y garde : sur les ruines du communisme risquent de proliférer, un peu partout, les fruits vénéneux d'un national populisme xénophobe, voire raciste, et foncièrement anti-démocratique. Attendons nous au pire si le nationalisme (le «total nationalisme» dénoncé par le sociologue Edgar Morin) devenait le stade final du communisme. Ce poison peut aussi se propager à l'ouest de l'Europe.

C'est donc un appel au dépassement du nationalisme par l'organisation d'une grande Europe unie et démocratique que je voudrais lancer aujourd'hui en ma qualité de vice président de l'Union Européenne des démocrates chrétiens.

Dans cette Europe, la Russie démocratique retrouvera la place qui lui revient, une place à la mesure de sa contribution à la culture et à la civilisation européennes. L'élargissement de l'Union Européenne à la Finlande et à la Norvège lui donnera bientôt une frontière commune avec la Russie. Le moment est venu pour nous de développer nos relations économiques et politiques avec la Russie, par la conclusion d'un nouvel accord de partenariat et de coopération.

Soyons les artisans les plus actifs de ce vaste espace de paix et de liberté, d'échanges et de coopération, de fraternité, qui sera le creuset de l'humanisme du 21ème siècle ! **La paix, la démocratie et l'Europe vont de pair.**

Il n'y a pas d'Europe sans la démocratie, il n'y aura pas, à l'Est de notre continent, de démocratie sans l'Europe. J'ajoute que l'évolution de la Russie sera d'une importance majeure pour l'avenir de l'Europe et du monde. Beaucoup dépendra, à cet égard, de la démocratie chrétienne russe, dont nous mesurons bien les immenses difficultés. Nous plaçons en elle beaucoup d'espoir.

PROPOS SUR LA JUSTICE

On évoque fréquemment la justice en songeant au sort des magistrats, on ignore souvent ceux qui subissent leurs routines, leurs lenteurs, leurs comportements et les tares de la machine judiciaire archaïque.

Garantir l'indépendance de la magistrature hors des pressions politiques, protéger la conscience des juges, leur fournir des moyens matériels et financiers, faire respecter la dignité grâce au secret de l'instruction et sévir contre ceux qui transgressent cette règle d'or, sont d'évidentes nécessités. Mais il faut également lutter pour une réforme des habitudes, contre l'arbitraire de certains juges et la violence verbale de nombreux procureurs. La simple information quotidienne nous révèle qu'il vaut mieux, pour un accusé, comparaître devant telle cour plutôt que devant telle autre, car l'interprétation des lois, des faits, des peines reste très ouverte. Au delà de «l'indépendance», c'est de cette «Justice» arriérée que doit se saisir le législateur. les us et coutumes d'une mécanique judiciaire rouillée priment souvent la vérité des faits, des intentions, la dignité et la liberté des citoyens.

Accusés ou non, coupables ou innocents, plaignants ou non concernés, nous sommes en droit d'attendre une réforme profonde des mœurs en vigueur et ceci justifierait l'amélioration du statut social des magistrats. Ceci n'a rien de pamphlétaire, il s'agit d'attirer l'attention sur un appareil judiciaire dépassé. Un ancien garde des sceaux ne disait-il pas que «le pire pour un citoyen, est d'avoir à comparaître»... que les moyens matériels soient précaires parfois, que les pressions soient intolérables, d'où qu'elles viennent fût-ce des médias, nous en sommes conscients, mais ceci n'explique pas les incroyables lenteurs, les abus de paroles ou les incarcérations abusives de simples «suspects» souvent prolongées avec désinvolture. Soucieux des personnes, de la vérité, du droit, il faut exiger le respect de la dignité humaine, le droit de parole libre des accusés; ils sont hélas limités dans l'expression et écrasés ne fût ce que par l'atmosphère, la mise en scène, la prison préventive, l'effacement devant l'avocat et l'intimidation calculée du Procureur. Si nous devons approuver la fermeté des sanctions en présence de forfaits démontrés et parfois regretter même que les violeurs d'enfants, les pirates de l'air, les preneurs d'otages, les assassins conscients ne soient pas punis plus lourdement, nous n'admettons pas que l'intuition des instructeurs, le parti pris absolu des procureurs, la simple jugeote des jurés puissent supplanter la certitude, la preuve de la culpabilité. Certains ne vont-ils pas jusqu'à pourchasser le pouvoir politique dans un esprit de chasse aux sorcières se servant des médias pour orchestre ?

Mais il faut dire que de simples citoyens sont, plus fréquemment que l'on ne l'imagine en général, victimes d'un système aveugle et arbitraire.
«Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements des Cours vous feront blancs ou noirs».
N'est-ce pas encore d'actualité ?
«Le respect de la chose jugée» est un bon éteignoir des gémissements des victimes innocentes en quête de révision de leur procès.

Lorsque les faits reprochés concernent des milieux particuliers professionnels, commerciaux, industriels, de recherche scientifique, la modestie des magistrats devrait s'imposer. Il y a souvent, hors des palais, des experts, des administrateurs judiciaires, qui pèsent sur l'instruction et qui orientent l'instructeur.

Dans ces cas, un surplus de compétence des juges devient nécessaire; il devrait conduire, soit à une spécialisation des instructeurs, soit à un dessaisissement au profit de cours professionnelles qualifiées.

Les prisons sont anormalement remplies. Rrecrudescence de la délinquance, soit ; c'est évident, mais il faut retenir que l'homme seul qu'est l'instructeur est souvent un pourvoyeur en détentions abusives de prévenus non convaincus du délit reproché ou du moins non dangereux pour la Société. Combien d'innocents ont ainsi cumulé des mois, voir des années de détention injustifiable ?

Les coutumes de ce monde à part, en marge de la société réelle, mériteraient un véritable «toilettage». «L'habeas corpus» devrait être instauré en tête de toute réforme car, même un collectif de trois magistrats n'est pas à l'abri de l'entraînement, même si c'est un progrès.

Qui croirait, dans un prétoire, que nous sommes en l'an 2000 dans un pays qui se dit champion des droits de l'homme, lorsqu'un simple prévenu entre, menottes aux poignets, avant d'être jugé pour d'autres faits que crime ou violence ?

Le système tend à conditionner, à briser l'individu , humilié avant d'être «entendu». La voix du procureur aura toujours le haut du pavé. Talentueux, moralisateur, sinon vengeur, il finira d'accabler »le suspect» déjà diminué par la détention provisoire.

Deux siècles après la Révolution de 1789, nous comprendrions mieux que ce personnage stéréotypé s'apparente plus à un **rapporteur général** qu'à un accusateur public.
Rapporteur général objectif, cherchant à éclairer les juges sur les divers aspects favorables ou défavorables à l'accusé, soucieux de

Vérité. Plus serein que tribun, plus analyste que vengeur, ne serait-il pas ainsi plus proche de sa Mission ?

Quant au fonctionnement des jurys siégeant aux assises, sans dossiers ni notes, il y aurait beaucoup à déplorer.

La croissance du sentiment d'insécurité est réelle, mais la préservation des droits et de la dignité humaine devrait tout autant angoisser la population. Chacun de nous peut être demain victime de calomnies qui conduiraient à une «mise en examen». Les élus eux-mêmes doivent y songer. Nul n'est à l'abri d'une caricature des faits présentée par un défendeur peu scrupuleux.

Le «la» ainsi frappé risque d'influencer toute la chaîne du monde des médias, des juges et des jurés.

Le régime carcéral lui-même devrait faire l'objet de réformes. Si les 3 juges, en concertation, aboutissaient à moins d'incarcérations ce serait déjà une 1ère réponse à l'excessif entassement des détenus.

La prison est souvent une école du crime, la promiscuité assure la dépravation. Pourquoi ne pas être inventifs après des millénaires d'erreurs, notamment pour ceux qui sont en préventive attendant d'être jugés ? Petits délinquants, jeunes le plus souvent, seraient «retenus» dans un cadre de vie plus laborieux et studieux, la contamination serait moins grande, la réinsertion facilitée, les prisons moins surchargées.

Les erreurs judiciaires sont déjà des réalités fréquentes, elles devraient inciter à la prudence.

Une loi sur l'inviolabilité de la personne jusqu'à l'heure qui suit le jugement par les tribunaux devrait être prioritaire au parlement.

Je n'ai pas épuisé ce sujet, ni prétendu à une compétence particulière, j'ai pour seule ambition d'alerter les démocrates au sujet d'une «justice» criticable au regard du respect des droits de l'homme et du citoyen..

Cette REFORME de l'institution et des mœurs judiciaires commande le respect et la confiance en la justice. Plus de conscience et moins de bonne conscience dans le respect de l'esprit et del'application de la loi.

André DENIS
député honoraire

LE CENTENAIRE DU «SILLON»

1894 - 1994

RAPPEL

Nous rappelons à nos lecteurs que le centenaire de la naissance du «Sillon», qui a été célébré le 25 avril dernier, jour de la Saint Marc, au Foyer Marc Sangnier, le sera à nouveau le 23 septembre prochain.

Une journée d'études sur les débuts du «Sillon» se tiendra à la Sorbonne, dans la salle Louis Liard.

Parmi les thèmes abordés mentionnons :
1°) l'esprit des années 1890, par Jean-Marie Mayeur, professeur aux Universités Paris IV et Sorbonne ;
2°) le contexte philosophique et l'influence de Maurice Blondel, par le Père Pierre Colon, de l'Institut Catholique ;
3°) le milieu familial, par Odile Gaultier-Voituriez, archiviste à la Fondation des Sciences Politiques ;
4°) le Collège Stanislas, par jacques Prévotat, maître de conférences à l'Université Paris XII ;
5°) Les premières années de la revue du «Sillon», par Jérôme Grondeux, agrégé d'histoire.
6°) les cercles d'études et la diffusion du «Sillon» en province, par Vincent Rogard, maître de conférences à l'Université Paris V.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cette journée d'études, qui célèbre nos origines.

RAPPEL

Nous rappelons aux lecteurs du «M.R.P. vous parle» que l'abonnement à ce petit journal est de 20 francs par an.

Quant à la cotisation des adhérents à l'Amicale elle est de 100 francs par an.

Pour nous aider à bien accomplir notre mission, tant sur le plan du fonctionnement de l'Amicale que sur celui de la publication du «M.R.P. vous parle», nous demandons aux uns et aux autres de bien vouloir nous adresser les sommes indiquées ci-dessus, s'ils ne l'ont pas déjà fait cette année, en nous retournant le bulletin figurant au verso.

Il est toujours accusé réception des versements des uns et des autres et les adhérents reçoivent une vignette à apposer sur leur carte.

Amis décédés entre l'Assemblée de 1993 et celle de 1994

Georges AGUESSE.....Paris 6e
Georges BÉDICAM.....Paris 17e
Etienne BORNE.....La Celle St Cloud
Roland BOUDET.....L'Aigle
Ernest CAUDRON.....Marcq en Barœul
Emile CHAMAILLARD.....Paris 6e
Nicolas DALLY.....Paris 14e
Suzanne DELABORDE.....Paris 17e
Louis FROMET.....Paris 19e
Roger HAFFREINGUE.....Martal
Léo HAMON.....Paris 13e
Paul JUNKER.....Mulhouse
Roger KIRCHMEYER.....Epernay
Jacqueline LECANUET.....Rouen
Roger LÉVÊQUE.....Flers
Paul MÉRIC.....Riscle
Léon MOSSNER.....Aubagne
François OTTAVI.....Mandelieu
Georges PRIEURET.....Issy les Moulineaux
Raymond RUDONI.....Conflans Ste Honorine
Anna SCHIFF.....Nancy
Marguerite SCHNEITER.....Reims
François SUZANNE.....Ferrière Larçon
Dominique TEITGEN.....Paris 16e
Jean-François TOUQUET.....Paris 15e
Marcelle VAUTHIER...St Denis de la Réunion

RECTIFICATION AU BULLETIN N° 58 DU 2ème TRIMESTRE 1993

Dans «Le M.R.P. vous parle» N° 58 du 2ème trimestre 1993 une erreur s'est glissée à la page 7 dans la liste des membres du Comité Directeur ayant été adoptée par l'Assemblée Générale précédente réunie le 4 mai 1993 : le nom de notre ancien président Robert Prigent n'y figure pas.

C'est seulement à l'occasion du renouvellement du tiers des membres du Comité Directeur auquel il a été procédé au cours de l'Assemblée Générale du 20 juin dernier que nous avons découvert cette erreur regrettable qui ne peut être due qu'à une faute d'impression puisque, dans les dossiers du Secrétariat Général de l'Amicale, le nom de Robert Prigent figure sur toutes les listes relatives à la composition du Comité Directeur de telle sorte qu'il a été convoqué régulièrement à toutes les réunions de cet organisme.

Il convient d'ajouter que notre ami Robert Prigent, qui faisait partie du tiers renouvelable, a manifesté son désir d'obtenir un nouveau mandat, et qu'il est toujours membre du nouveau Comité Directeur constitué le 20 juin 1994, ce dont nous nous félicitons en le priant d'accepter nos excuses pour l'erreur commise dans le bulletin du 2ème trimestre 1993.

LE M.R.P. ET LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

PUBLICATION DES RAPPORTS PRESENTES AU COLLOQUE DES 18 ET 19 JANVIER 1990

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent se procurer les rapports présentés au cours du Colloque sur «Le M.R.P. et la construction européenne «les 18 et 19 janvier 1990, en s'adressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un libraire, aux Presses Universitaires de France (P.U.F.) 108 boulevard Saint Germain 75006 PARIS

L'ouvrage est édité par les Editions «Complexe» dans la Collection «Questions au XXeS» sous le titre «Le M.R.P. et la construction européenne» et vendu au prix de 210 francs. En se présentant aux P.U.F. muni de la Carte de l'Amicale du M.R.P. on peut obtenur une réduction)

BULLETIN

1 - D'ADHESION A L'AMICALE DU MOUVEMENT REPUBLICAIN POPULAIRE
133 bis, RUE DE L'UNIVERSITE 75007 PARIS - TEL : 47.05.84.51
2 - DE RENOUVELLEMENT DE COTISATION 1994
3 - D'ABONNEMENT AU BULLETIN « LE M.R.P. VOUS PARLE »

NOM ..... PRENOM .....
ADRESSE ..... Tél. .....

Ci-joint : Cotisation de 100 Francs - Abonnement de 20 Francs par
1 - Chèque bancaire
2 - Chèque ou virement postal au CCP PARIS N° 4723 - 45 Z au nom de «Amicale du M.R.P.»

1 - 2 Rayer la mention inutile

LE M.R.P. VOUS PARLE - Directeur de la Publication : Jacques MALLET - Commission paritaire de presse N° AS 65-465
IMPRIMERIE COPY AND CO - CIRCULAIRES COULON **42 36 08 15**